



PC.DEL/1058/08  
11 December 2008

Original: FRENCH

**Conseil Permanent No. 744  
11 Décembre 2008**

**Déclaration de l'Union européenne au sujet de la  
perquisition de l'organisation Memorial à St Pétersbourg le 4  
décembre 2008**

L'Union européenne souhaite attirer l'attention du Conseil permanent sur la déclaration de la Présidence au nom de l'Union européenne au sujet de la perquisition de l'organisation Memorial à St Pétersbourg le 4 décembre 2008.

« L'Union européenne exprime sa vive préoccupation concernant la perquisition dont les locaux de l'organisation Memorial à Saint-Pétersbourg ont été la cible le 4 décembre 2008.

Cette action, à quelques jours seulement de la commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, constitue un signal négatif.

L'Union européenne invite les autorités russes à garantir la liberté d'action d'une organisation dont le travail et l'action en faveur de la sauvegarde de la mémoire des victimes du régime stalinien et de la protection des droits de l'homme, sont internationalement reconnus et salués. Elle marque sa préoccupation devant le recours à la loi sur l'extrémisme vis-à-vis de cette association

[ue2008.fr](http://ue2008.fr)